

## Documents à transmettre pour constituer un dossier de candidature et un dossier l'employé

Lors d'une ouverture de dossier voici les documents que vous devez nous transmettre par courriel au [cvprofessionnel@cschic-chocs.qc.ca](mailto:cvprofessionnel@cschic-chocs.qc.ca) ou par télécopieur (418 368-6531) afin que nous puissions considérer votre candidature. **À noter que votre candidature sera conservée jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours**

### Personnel professionnel

---

- ✓ Curriculum vitae
- ET
- ✓ Copie de diplôme et relevés de notes.
- 

Lorsque vous aurez commencé à travailler pour notre commission scolaire, voici les documents que vous devrez présenter au Service des ressources humaines afin que nous puissions vous rémunérer. Nous vous demandons donc d'y apporter une attention spéciale afin de constituer un dossier complet.

#### *Obligatoires*

-  Certificat de naissance
-  Preuve de résidence ou de citoyenneté canadienne, si vous êtes né (e) à l'extérieur du Canada
-  Spécimen de chèque (pour dépôt direct du salaire)
-  Déclaration relative aux antécédents judiciaires
-  Fiche de renseignement

#### *Documents nécessaires à l'évaluation de l'échelon salarial*

-  Relevés de notes et diplômes d'études pour toute la scolarité, complétée ou non (niveau secondaire, collégial et universitaire)
-  Évaluation comparative des études effectuées hors Québec ([www.immigration-quebec.gouv.qc.ca](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca)), s'il y a lieu.
-  Attestations d'expérience pertinentes : les attestations doivent spécifier le nom de l'employeur, la fonction exercée, les dates de début et de fin, le nombre d'heures par semaine ou heures totales.
-  Preuve d'appartenance à un ordre professionnel, s'il y a lieu.

Important

- \* Nous pourrons retenir et évaluer votre candidature dès la réception des documents indiqués en première partie